Article 5 : Consultation du dossier d'enquête publique

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur support papier:
 - au siège du PETR de la baie du Mont-Saint-Michel, 16 rue de Bouillant à Avranches 50300.
 - o aux sièges des trois intercommunalités membres du PETR :
 - Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie,
 - Communauté de communes de Granville Terre et Mer,
 - Communauté de communes de Villedieu Intercom,
 - ainsi que dans tous les lieux de permanences aux horaires de tenue des permanences par le commissaire enquêteur,
- Sur support dématérialisé : 24 heures sur 24
 - o Sur le registre numérique : https://www.registre-numerique.fr/scot-petr-montsaintmichel
 - Sur le site internet du PETR de la baie du Mont-Saint-Michel : https://www.petr-baiemontsaintmichel.fr/

Article 6: Permanence

Le Commissaire enquêteur recevra le public lors de 6 permanences qui se tiendront :

Dates de permanence	Lieux de permanence	Horaires de permanence
Vendredi 24 Octobre	Avranches Hôtel de ville, Place Littré 50300 AVRANCHES	66 De 9h à 12h
Vendredi 24 Octobre	Saint James Mairie, 21 Rue de la Libération 50240 SAINT JAMES	66 De 14h à 17h
Mercredi 5 Novembre	Villedieu-les-Poêles- Rouffigny Hôtel de ville, Place de la République 50800 VILLEDIEU-LES-POÊLES	66 De 9h à 12h
Jeudi 6 Novembre	Granville Hôtel de ville, Cours Jonville 50400 GRANVILLE	66 De 14h à 17h
Jeudi 13 Novembre	Saint-Hilaire-du-Harcouët Hôtel de ville, Avenue du Maréchal Leclerc 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET	66 De 14h à 17h
Mardi 25 Novembre	Avranches Hôtel de ville, Place Littré 50300 AVRANCHES	66 De 14h à 17h

Publié le : 14/10/2025 09:34 (Europe/Paris)

Par : La Mairie

https://www.intramuros.org/le_parc/documents_administratifs/41985